

LE RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA FÊTE SES 60 ANS!



1966

Le Régime de pensions du Canada (RPC) est lancé et les Canadiens commencent à y contribuer

1974

Introduction de l'indexation :
Les prestations commencent à
augmenter chaque année pour
suivre la hausse du coût de la vie



1975

Les prestations de survivant sont accessibles
aussi bien aux hommes qu'aux femmes

1976

La mise en œuvre progressive prend fin
et les Canadiens commencent à recevoir
leur pension de retraite complète du RPC



1987

Les Canadiens peuvent prendre une pension ré-
duite dès 60 ans ou obtenir une pension bonifiée
pour avoir reporté la retraite jusqu'à l'âge de 70 ans

1998

Des changements majeurs apportés visant à
assurer la pérennité du RPC. Ces changements
incluent la création de l'Office d'investissement
du RPC pour gérer les fonds qui ne sont pas
nécessaires pour les prestations immédiates



2000

Les conjoints de fait du même sexe deviennent
admissibles aux prestations de survivant du RPC

2002

La Calculatrice du revenu de retraite
canadienne en ligne est lancée pour
aider les Canadiens à planifier leur retraite



2012

Introduction de la Prestation après-retraite :
Les pensionnés du RPC de moins de 70 ans
qui travaillent peuvent augmenter leur revenu
de retraite en continuant de contribuer au Régime

2013

Le RPC atteint sa maturité : Les nouveaux
bénéficiaires ont contribué au Régime
tout au long de leur vie professionnelle



2015

Une version nouvelle et améliorée de la Calculatrice
du revenu de retraite canadienne est lancée afin
d'aider les Canadiens à planifier leur retraite

La plupart des Canadiens peuvent maintenant
présenter leur demande de pension de retraite en ligne

2016

Les ministres fédéral et provinciaux des
Finances s'accordent pour renforcer le
RPC et une nouvelle loi est adoptée afin
de mettre en œuvre les changements



2019-2025

La bonification du RPC est mise en œuvre progressivement.
Au fil du temps, elle augmentera graduellement le taux de
remplacement du revenu de la pension de 25 % à 33,33 %
du revenu admissible avant la retraite, et relèvera la limite du
revenu admissible. Ensemble, ces changements augmenteront
la pension de retraite maximale de plus de 50 % pour les plus
jeunes travailleurs canadiens

2023

Le Carrefour retraite est lancé. Cet
outil en ligne simple et convivial aide
les Canadiens à planifier leur retraite,
au moyen de listes de vérification et
de guides personnalisés



**LE RÉGIME
DE PENSIONS
DU CANADA**

1966 • 2026

60

60^e anniversaire
du RPC